

Aide mémoire : contact avec mon éventuel milieu de stage

- 1) Ayant en main les documents pertinents, j'ai rencontré mon ou ma superviseur(e) (et/ou la personne responsable) le: _____ (date)
- 2) J'ai remis à cette personne le **Contrat de stage**, que nous avons signé : Oui Non
- 3) Je lui ai remis le **Formulaire d'inscription (Superviseurs)** qu'elle a rempli : Oui Non
- 4) J'ai lu les **règlements au verso de ce document** et je les accepte : Oui Non
- 5) Je remets maintenant à Josée Lalonde le **contrat**, le **formulaire du superviseur** et le **présent formulaire**, afin de m'inscrire officiellement pour le cours 300-301-RE avec stage.

Signé à _____ le _____ (jour) _____ (mois) _____ (année)

Règlements pour l'inscription :

- Avant de remettre son dossier d'inscription, le candidat au stage local doit obligatoirement rencontrer son futur superviseur de stage ou la personne responsable dans le milieu de stage.
- **Le stage ne peut être fait auprès d'un membre de la famille (frère/sœur, père/mère, oncle/tante, cousin/cousine, etc.), ni auprès du supérieur ou d'un employé d'un tel membre de la famille, ni dans un organisme où il occupe ou a déjà occupé un emploi, sauf avec l'accord du responsable des stages du Collège Montmorency.**
- Tous les formulaires doivent être complets, et les renseignements qui y figurent doivent être lisibles et exempts d'erreurs à défaut de quoi l'inscription sera suspendue le temps que les corrections soient apportées.
- Les places sont limitées. Les inscriptions sont acceptées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Les étudiants qui présenteront un dossier complet mais qui ne pourront être inscrits seront placés sur une liste d'attente.
- Au besoin, le responsable des stages se réserve le droit de suspendre une inscription le temps de faire des vérifications auprès du milieu de stage.
- Le superviseur de stage se réserve le droit de refuser un projet de stage s'il ne correspond pas aux objectifs du cours 300-301-RE ou pour tout autre motif raisonnable. Il expliquera les motifs de sa décision à l'étudiant(e) concerné(e) et l'invitera à présenter un nouveau projet.